

Entreprise

2

Exercice 2007

Bilan des intempéries estivales: avec un montant total des dommages de 253 millions de francs, l'exercice 2007 a été l'un des trois pires en dommages de l'histoire de l'AIB.

Entreprise

3

Seau à incendie historique

L'AIB a elle aussi reçu un beau cadeau pour son bicentenaire: Sylvia Klingler a sauvé de la disparition un seau à incendie digne d'un musée et nous en conte les péripéties.

Assurance

4

Renforcement de la prévention des dommages

Réduire le montant des dommages naturels, préserver des primes attractives: grâce à la Fondation bernoise pour la prévention des dommages immobiliers.

Prévention

5/6

Protection des crues et surveillance du feu

Ici aussi, la prévention joue un rôle primordial, que ce soit en cherchant à éviter les inondations ou en optimisant la surveillance du feu dans les immeubles-tours.

P.P.
3063 Ittigen

Editorial



Chère lectrice, cher lecteur

La prévention – apparaîtra souvent pendant la lecture de la présente AIB-INFO. Cette insistance a d'excellentes raisons, dans la mesure où la prévention est un élément central du credo d'entreprise de l'AIB «assurer et rassurer». Les pages suivantes illustrent la manière dont les collaborateurs AIB vivent et pratiquent le concept de la prévention au quotidien. Qu'il s'agisse de la surveillance du feu dans les tours, de la prévention des inondations et de leurs dommages ou de soutenir par leurs conseils et financièrement aussi vos efforts individuels: toutes nos activités sont déterminées par la durabilité. Nous cherchons en effet à mettre en œuvre des mesures modestes qui permettent d'éviter des dommages importants. C'est ainsi qu'en matière de prévention des incendies, nous commençons une instruction dès le plus jeune âge. Persuadez-vous en ci-après.

Cordialement vôtre

Ueli Winzenried,
Président de la direction

Prévenir les dommages naturels – éviter les soucis et les coûts

L'AIB renforce son engagement en faveur de la prévention des dommages naturels. Nous devons compter à l'avenir avec des événements extrêmes plus fréquents et nous devons nous y préparer – dans le canton de Berne, plus particulièrement.

Qu'est-ce qu'un propriétaire immobilier peut faire, lorsque de l'eau, du vent ou la grêle sont imminents? Pas grand chose, en fait – sauf espérer que tout ce qui doit tenir tiendra. La concrétisation de cet espoir dépendra dans une large mesure des dispositions prises par le propriétaire pour protéger son immeuble –

longtemps avant que le mauvais temps n'arrive. Les dommages une fois subis, ils ne peuvent souvent pas être compensés avec de l'argent: une maison a une valeur financière, c'est évident, mais aussi une valeur sentimentale. Voir sa demeure gravement endommagée, voire complètement détruite, est une

expérience fort douloureuse. Et il faut beaucoup de temps pour reconstituer tout ce qui a été détérioré.

La fréquence augmente

La prévention est une des tâches-clé de l'AIB. Ceci comprend plus particulièrement le soutien offert aux propriétaires dans la prise de leurs

responsabilités en protégeant leur maison contre les dangers naturels. L'importance de ces mesures est plus grande que jamais, la statistique le démontre très clairement: les trois années à plus gros dommages durant les deux siècles d'existence de l'AIB sont intervenues au cours des huit dernières années, avec les crues et les tempêtes de 1999, 2005 et 2007. La fréquence des événements naturels violents ne cesse de progresser; on ne parle plus d'inondations du siècle, mais d'inondations de la décennie, voire d'inondations du lustre. Le danger est bien réel – et il peut frapper n'importe qui. En raison de sa situation et de son économie hydrologique, le canton de Berne est particulièrement exposé. C'est sur son territoire que se trouvent les plus hauts sommets des Alpes – une chaîne montagneuse riche en précipitations.



La protection contre les dommages naturels gagne en importance – notamment dans les Alpes, où les fortes dénivellations et les orages violents sont fréquents.

Suite, voir page 3

Lourde charge des dommages – difficile exercice 2007

L'année du jubilé «200 ans d'AIB» a été tout sauf une année favorable sur le plan des dommages. Les sept gros orages qui se sont abattus sur le canton entre juin et août ont laissé des traces bien visibles. La prévention gagne en importance.

L'exercice 2007 aura connu les troisièmes plus gros dommages des deux siècles d'histoire de l'AIB. Avec 253 millions, le montant total des dommages immobiliers a dépassé de plus de 50% la moyenne décennale.

Tandis que les dommages causés par le feu – se chiffrant à 52 millions de francs – se situaient à quelque 10% en dessous de la moyenne pluriannuelle, les dommages naturels dépassaient cette

moyenne de près de 90%, avec 201 millions de francs.

Le résultat actuariel négatif ainsi que le rendement des capitaux inférieur à la moyenne – malgré la perfor-

mance relativement bonne –, par rapport à l'exercice précédent, ont entraîné une perte d'exploitation. Les comptes 2007 présentent toutefois un état équilibré grâce à des effets non ré-

currents, tels que la dissolution de provisions de 35 millions de francs et la réinscription au bilan de montants de réassurance de 29 millions de francs.

Indicateurs	2007	2006	Modification en %
Primes brutes (en mio. de CHF)	193,2	188,4	+ 3
Primes nettes (en mio. de CHF)	178,6	173,9	+ 3
Rendement des placements financiers (en mio. de CHF)	31,9	59,7	- 47
Montant total des dommages (en mio. de CHF)	252,5	109,9	+ 130
Nombre des sinistres	31 125	18 715	+ 66
Résultat actuariel (en mio. de CHF)	- 66,5	- 71,2	- 7
Montant des dommages en % des primes nettes	141	63	+ 124
Investissements dans la prévention et l'intervention (en mio. de CHF)	30,5	32,5	- 6
Valeur d'assurance des immeubles (en milliards de CHF)	286,4	283,0	+ 1
Résultat (en mio. de CHF)	0,5	2,5	- 82

Tenant compte de l'augmentation constante des dommages naturels, l'AIB a réagi. Elle a déjà augmenté le nombre de ses experts en estimations. Pour savoir comment l'AIB s'engage et ce que vous pouvez faire en tant que propriétaire immobilier dans le domaine de la prévention, veuillez vous reporter aux pages suivantes de cette édition de l'AIB-INFO.

La version Internet du rapport de gestion 2007 peut être téléchargée sous:

www.aib.ch/rapportdegestion

Prix Prévention 2008 – les lauréats

Le 25 février dernier, l'AIB a remis le Prix Prévention attribué pour la troisième fois cette année. Le prix est doté de 20 000 francs au total, à répartir entre les meilleures idées. Le premier prix de 8 000 francs a été décerné au concepteur industriel Karl Weber, Rütli ZH, pour son système variable de protection des ouvertures de portes et de fenêtres contre les crues.

En tenant compte des critères d'évaluation tels que l'effet préventif, le caractère innovant et la durabilité, le jury a décidé de scinder le prix, cette année aussi, pour pouvoir récompenser plusieurs lauréats.

Le système variable de protection des ouvertures de portes et de fenêtres contre les crues, bénéficiaire du premier prix, se distingue par le fait qu'il n'exige aucune transformation de l'immeuble. Les trois gagnants du 2^e prix, soit 4 000 francs chacun, sont Reto Schmid de Bienne, Fritz Hofer de Rüeg-

auschachen et Nicola Di Gabriele de Lyss: Reto Schmid a eu l'idée de programmer en version standard les numéros d'appel d'urgence «par défaut» sur tous les téléphones portables vendus en Suisse. Fritz Hofer a reçu son prix, pour l'idée consistant à monter les portes et les autres ouvertures de l'immeuble de façon à s'ouvrir vers l'extérieur. La raison invoquée: la pression de l'eau assure un bon degré d'étanchéité. Nicola Di Gabriele a été primé pour son système d'étanchéité en cas de crues, aussi simple qu'écono-

mique, comprenant une série de systèmes profilés et un gel d'étanchéité à base de silicone. Michael Dobler, Oberurnen, Corinne Burkhard, Granges, et Rudolf Jungen, Frutigen, ont vu leurs idées récompensées par un diplôme d'honneur.

Avec son Prix Prévention, l'AIB fait de la publicité pour des contributions visant à éviter ou minimiser les dommages naturels ou dus à l'incendie. Par ailleurs, ce prix permet aussi de sensibiliser la population en général aux aspects de sécurité dans les immeubles.



«Tu as raison. Bien utilisées, les portes sont irremplaçables...»

Un morceau d'histoire pour l'AIB: seau d'incendie de 1817

Sylvia Klingler de Zollikofen a fait cadeau à l'AIB d'un seau d'incendie, à l'occasion des deux siècles d'existence de l'assurance. Sylvia pourrait écrire un roman, pour décrire toutes les péripéties qui ont mené ce seau jusqu'à elle. Un des rôles principaux reviendrait de droit à l'habitante de Langenthal Lydia Eymann (1900–1970), mieux connue aujourd'hui à cause de la bourse d'auteur qui porte son nom.

D'où vous vient ce superbe seau d'incendie?

A l'origine, il se trouvait dans une cabane de pêcheurs le long de la Langete – cette petite rivière que l'on fit couler dans les rues de Langenthal comme mesure d'urgence en 2007. Lydia Eymann avait cédé les droits de pêche d'une bonne partie de la Langete à mon mari qui dirigeait le département des maladies de la faune et des poissons de l'hôpital vétérinaire de Berne. Lorsque les nouveaux titulaires des droits de pêche ont pris possession de la cabane, ils ont «fait le ménage» et j'ai tout juste eu la possibilité de sauver deux de ces seaux historiques. Dans le temps, quand on allumait un feu dans la cheminée, il était évident que l'on mette un seau juste à côté du feu, afin de pouvoir – au cas où – noyer le feu sous l'eau de la rivière préparée à cette fin.

Que savez-vous de cette pièce historique?

Jadis, les habitants des villages étaient tenus de disposer de seaux d'incendie. Ces seaux étaient souvent marqués du



Sylvia Klingler avec le seau à incendie datant de 1817 – son cadeau à l'AIB pour le bicentenaire.

nom du propriétaire ou d'un numéro, de façon à pouvoir intervenir rapidement en cas d'urgence («seau 17 en avant!»). Lorsque la corne d'incendie retentissait, tout le monde se ruait vers la rivière, formait une chaîne humaine pour transporter les seaux

d'incendie remplis à la hâte. Ce seau superbe façonné en cuir cousu et dont l'intérieur a été étanché à la poix est daté de 1817 et richement décoré au moyen de l'inscription «Viertelsmeind Ursenbach» et des armoiries.

Pourquoi offrir ce seau à l'AIB?

J'ai toujours un extincteur et une couverture extinctrice à portée de main, quand on fait du feu sur ma table. Restons plutôt sérieux. Lorsque j'ai subi un dégât d'eau, l'AIB m'a généreusement aidé et ce,

avec célérité. Par ailleurs, j'ai pris tellement de plaisir à faire l'excursion sur le Jungfraujoch offerte par l'AIB que j'ai décidé tout à fait spontanément de lui faire cadeau de ce seau.

Suite de la page 1

Le canton de Berne: menacé par des mouvements de masse et les crues

La hauteur et le relief des Alpes dans l'Oberland bernois sont extrêmes, comparés au reste de l'Europe: la Jungfrau culmine à 4158 mètres, alors qu'Interlaken est à une altitude de 568 mètres. La région de la Jungfrau enregistre les précipitations les plus fortes de toute l'Europe centrale. Les

dénivellations importantes favorisent les mouvements de masse tels que les glissements de terres ou de graviers meubles et les avalanches. Le canton de Berne doit se préparer à une augmentation du nombre de tels incidents, de même qu'à des inondations plus nombreuses. La situation est rendue encore plus difficile en raison de la forte exploitation agricole et touristique de la région, avec l'instabilité supplémentaire du sous-sol que cela entraîne. De plus, on

trouve dans le canton de Berne, quelle que soit la situation météorologique potentiellement dangereuse, des régions plus particulièrement exposées et offrant un bon point d'attaque aux gros orages, par exemple la région du Gantrisch ou du Napf. Mais dans d'autres parties du canton aussi, on trouve des montagnes ou des collines autour desquelles des orages passant par là peuvent gagner en intensité.

La maîtrise du risque, une tâche commune

La maîtrise du risque est une tâche que nous ne pouvons résoudre qu'en commun: les assurances, les propriétaires immobiliers et les pouvoirs publics doivent coopérer. L'engagement de l'AIB en faveur de la prévention des dommages naturels est axé sur les propriétaires immobiliers. L'AIB les conseille et les soutient pour qu'ils assument leur responsabilité propre – par exemple en leur offrant

des conseils gratuits lors de la réalisation de mesures de protection d'objets ou avec le service gratuit d'alarme par SMS Alarme-Météo. Toutes les informations nécessaires dans le cadre de la prévention des dommages naturels sont aussi disponibles sur le site www.aib.ch. L'AIB s'engage en faveur de la prévention pour en faire profiter toute la population, car les dommages doivent en fin de compte être assumés par la société dans son ensemble.

Mesures de protection des objets pour prévenir les dommages naturels

Après avoir subi les dommages désastreux dus aux inondations et aux intempéries en 2005 et en 2007, l'AIB a une nouvelle fois intensifié ses activités dans le domaine de la prévention des dommages naturels.

Le terme dommages naturels regroupe tous les dommages qui peuvent être causés par la tempête, la grêle, les avalanches, les glissements de terrains, les chutes de pierres, la pression de la neige et les inondations. Le risque croissant de dommages importants est encore augmenté par le réchauffement climatique, les situations météorologiques de plus en plus extrêmes, des matériaux de construction plus onéreux, une utilisation plus intense des immeubles (par exemple, l'agrandissement de la cave) et par une mauvaise perception des risques (fautes de construction). En général, on peut dire que l'intensification des activités du bâtiment et l'augmentation du potentiel de risque vont de pair. Aujourd'hui déjà, nous devons nous préparer à une croissance supérieure à la moyenne des dommages naturels au cours des années à venir.

Fondation bernoise pour la prévention de dommages immobiliers

Le 1^{er} mai 2006, l'AIB a créé la Fondation bernoise pour la prévention de dommages immobiliers. Le but de la Fondation est de motiver les propriétaires immobiliers bernois du canton de Berne à prendre des mesures visant à

Sacs de sable bradés à la douzaine?

Sous www.aib.ch, vous apprendrez comment empêcher que le feu ou les forces de la nature endommagent votre bâtiment. Pour la musculation, votre club de fitness à mieux à vous offrir.

prévenir les dommages naturels encourus par leur maison. Cette motivation a lieu au choix par des conseils concrets et gratuits se rapportant à l'objet ou en versant une contribution financière pour des projets dont il est prouvé qu'ils ont pour effet d'empêcher ou de minimiser les dommages. Le soutien financier de la Fondation peut atteindre 20% de l'investissement, mais ne doit pas dépasser CHF 5 000.- par immeuble. La Fondation fournit une importante contribution

économique dans le canton de Berne, dans la mesure où elle a agréé en 2007 des contributions incitatives de quelque CHF 900 000.- pour 658 projets de prévention, cofinçant ainsi des mesures de protection d'objets d'une valeur totale dépassant CHF 7 millions. L'AIB prévoit une nette progression des demandes en 2008.

Des primes attrayantes, aussi grâce à la prévention
Dorénavant, les assurances, les propriétaires immobiliers

et les pouvoirs publics devront coopérer plus étroitement pour définir la solution optimale pour tous. L'AIB s'est donnée comme but à plus long terme de réduire ces prochaines années les montants des dommages naturels, afin de pouvoir continuer de proposer à sa clientèle des primes attractives et avantageuses pour une protection d'assurance optimale. L'AIB est prête à soutenir des clients sensibilisés et innovateurs qui désirent prendre activement des mesures de prévention. En prenant des mesures de protection d'objets ciblées, il est possible d'éviter des dommages futurs à peu de frais, conformément à la devise: mieux vaut prévenir que guérir!

Plus sur la Fondation pour la prévention:
www.aib.ch

Comment soumettre une demande de soutien:

Les demandes de soutien par la Fondation bernoise pour la prévention de dommages immobiliers doivent impérativement être soumises au secrétariat de la Fondation AVANT l'exécution des travaux. Le formulaire peut être téléchargé sur le site www.aib.ch ou commandé par téléphone à l'AIB (0800 666 999).

Alarme-Météo au service de la prévention des dommages

Alarme-Météo informe par SMS en cas d'orages imminents. Maintenant, les messages sont répartis en 111 régions météorologiques (65 auparavant), ce qui permet des prévisions encore plus précises. Grâce au préavis, l'abonné peut protéger ses biens en prenant les mesures appropriées.

Gratuitement au service de la prévention
Depuis le 4 décembre 2007, les exploitants (assurances immobilières cantonales, SF Météo, La Mobilière) proposent le service d'avertissement en cas d'intempéries graves à titre gracieux.

Enregistrement
Envoyez un SMS avec le texte START WA (votre NPA) au no 4666
Par exemple à Berne
START WA 3000
Plus d'information sous www.alarmemeteo.ch



Protection contre les inondations

Dans le canton de Berne, 9733 constructions au total, soit 2,5% de tous les immeubles, ont été touchées par des crues en 2007. Quelles mesures de protection les propriétaires peuvent-ils prendre?

En ce qui concerne les dispositifs de protection, il faut tout d'abord distinguer les mesures temporaires et permanentes. Parmi ces dernières, on trouvera toutes les mesures architectoniques – par exemple, la

création de rehaussements de bordures. Parmi les premières, la mise en place d'un barrage avec des sacs de sable pendant une période de crues. Les mesures permanentes sont classées en trois catégories: la prévention de crues, l'étanchéification et le cloisonnement.

l'électricité et la technique domestique seront installés de préférence au-dessus de la limite des crues, pour autant que la maison ne soit pas cloisonnée.

Dans le cas d'un étanchement, l'immeuble est rendu étanche. L'eau arrive jusqu'à l'immeuble, mais ne peut y pénétrer. Ici aussi, il pourra y avoir des dommages, mais contrairement au cas de la prévention de crues, pas à l'intérieur de la construction, mais uniquement à l'enveloppe extérieure. C'est dans cette catégorie de mesures que viennent se placer les portes et fenêtres bénéficiant d'un degré d'étanchéité supérieur.

Le troisième type de mesures est le cloisonnement. Ce n'est



Des talus de protection tel que le montre l'image évoquent l'eau du bâtiment lors d'intempéries.

qu'à ce stade que l'on empêche totalement l'eau de parvenir jusqu'à l'immeuble. On peut obtenir cet effet en surélevant la construction ou au moyen de levées de terre qui dévient les eaux. En l'occurrence, il est

déterminant de prendre en compte les environs de l'immeuble, afin d'éviter par exemple de diriger l'eau de ruissellement dans le jardin du voisin.

Plus d'infos sous www.infomaison.ch

Les propriétaires de logements qui s'intéressent aux mesures de protection pour leur immeuble devraient prendre contact avec un conseiller technique de l'AIB, en appelant le numéro 0800 666 999. Ce conseiller spécialisé est le plus apte à les renseigner sur les mesures concrètes à prendre. Vous trouverez aussi plus d'informations relatives à la protection contre les crues sous www.infomaison.ch.

La prévention de crues ne consiste pas à éloigner l'eau de l'immeuble concerné. Il s'agit plutôt de limiter les dégâts: c'est ainsi que l'on choisira des matières peu sensibles à l'humidité pour l'aménagement des espaces exposés au risque d'inondations. Pour les sols, cela signifie de la pierre naturelle au lieu de parquet ou de revêtements textiles. Les équipements sensibles tels que le lave-linge et le chauffage,

Recevoir ses amis dans une ambiance méditerranéenne

A l'est du village de Fully VS, en aval de la châtaigneraie, une maison construite sur un seul niveau retient l'attention avec sa pergola en mélèze qui rythme la terrasse et la longue baie vitrée.

Suite à la rupture d'une conduite d'eau du barrage du Petit-Lac en 2000, une coulée de boue avait ravagé ce terrain. Depuis, le secteur a été sécurisé, mais des roches emportées par les éléments en furie ont été utilisées pour construire l'imposant mur cyclopéen qui a inspiré la forme tout en longueur de la villa Ricchi-Willemin, 3^e œuvre de l'architecte Niels Carron.



L'imposant mur cyclopéen a inspiré la forme tout en longueur de la villa Ricchi-Willemin.

dans les espaces communs – cuisine, salon et hall d'entrée.

Autour d'un patio

La villa s'articule autour d'un patio de 12 m² ouvert sur la terrasse, sorte de pièce cubique qui s'inscrit en négatif dans l'espace intérieur, entre la cuisine et le salon. Avec ses larges bancs en bois, ses lam-

pes orientales et ses coussins rapportés d'un voyage au Maroc, c'est un lieu protégé, entièrement dévoué au farniente, d'où l'on peut admirer le massif de la Pierre Avoi en sirotant un apéro à l'abri du vent.

Dans la mesure du possible, l'architecte a favorisé l'emploi de matériaux bruts provenant

de la région, telles la pierre le béton et le bois. Seuls aménagements luxueux: les appareils sanitaires design et la cuisine avec son four à vapeur, son four à pyrolyse autonettoyant, sa plaque de cuisson tepania-ki et son chauffe-assiettes. «J'aime cuisiner et ma fille encore plus que moi!», explique la propriétaire, Pascale Ricchi. «Comme nous aimons recevoir, il fallait que ce soit top!»

Vous pouvez lire ce reportage en intégral et d'autres sur notre site www.infomaison.ch dans notre rubrique «Bâtiment» sous «Architectures».

Infomaison – Tout sur la maison

Vous souhaitez être tenu au courant des dernières tendances? Vous cherchez des informations ou voulez profiter des offres attractives de notre shop? Chaque mois, la newsletter d'infomaison présente et de manière attractive des articles sur les thèmes qui vous intéressent. Abonnez-vous à notre newsletter sur la page www.infomaison.ch/newsletter.

Surveillance du feu dans des bâtiments élevés

Des incendies dramatiques dans des bâtiments élevés bernois ont causé plusieurs blessés ces derniers temps et des dommages matériels énormes. Ces événements d'actualité confirment le besoin d'action urgent.

Des incendies dramatiques dans des bâtiments élevés bernois ont causé plusieurs blessés ces derniers temps et des dommages matériels énormes. Ces événements d'actualité confirment le besoin d'action urgent.

Dans un bâtiment élevé, les chemins de fuite sûrs sont extrêmement importants en cas d'incendie. Ils permettent aux personnes qui se trouvent dans l'immeuble de le quitter en toute sécurité. La fumée qui se développe lors d'un incendie entrave non seulement la respiration, mais aussi la vue, et représente un réel danger de mort. C'est pourquoi, il faut prendre des mesures spécifiques pour maintenir les chemins de fuite exempts de fumée. Cet impératif s'applique plus particulièrement aux

bâtiments élevés où les chemins de fuite verticaux sont très longs.

Contrôles réguliers de la surveillance du feu

Dans de nombreux bâtiments élevés, notamment dans ceux datant des années 60 et 70, l'état de la construction et de la technique ne correspond pas aux prescriptions actuelles de la protection incendie. En 2007, les bases légales ont été créées pour incorporer également ce type d'immeubles dans le contrôle régulier de protection incendie. Un petit nombre de mesures techniques et architectoniques ainsi que de règles de comportement importantes permet de faire beaucoup pour la sécurité personnelle des personnes dans ces immeubles. Des prescriptions de construction



Appartement en feu à la Melchiorstrasse à Berne.

particulières s'appliquent aux bâtiments élevés, dès lors qu'il n'est pas possible aux sapeurs-pompiers de sauver des vies et d'attaquer le feu depuis l'extérieur.

La surveillance du feu – une prestation de sécurité de l'AIB

L'AIB est chargée d'effectuer ces contrôles. Notre objectif est d'éviter autant que faire se peut les incendies, en prenant des mesures préventives. Ainsi, nous protégeons les personnes, les animaux et les valeurs matérielles et nous maintenons également les primes à leur niveau bas. Afin d'atteindre cet objectif, l'AIB effectuera avec les personnes responsables un contrôle sur place dans tous les bâtiments élevés du canton de Berne. Ce contrôle permettra de déceler et d'éliminer d'éventuels défauts techniques ou architectoniques. Les déficits organisationnels pourront également être constatés.

Le but de la surveillance du feu est de porter les bâtiments élevés à un niveau de sécurité acceptable et de les adapter aux prescriptions de protection incendie en vigueur (détails, voir encadré).

Il arrive fréquemment que le propriétaire d'un bâtiment élevé effectue des travaux d'entretien ou de réfection qui

ne requièrent pas de permis de construire, tels que la rénovation des salles de bain ou la rénovation de façades. Ces mesures de réfection sont malheureusement souvent réalisées sans que l'on tienne compte de la protection incendie. Les propriétaires et les planificateurs sont tenus d'adapter les constructions et installations existantes conformément aux prescriptions de la protection incendie (norme de protection incendie de l'AEAI). Les travaux de réfection offrent précisément la possibilité de prévoir et de réaliser à peu de frais des mesures de protection incendie. On évite ainsi d'onéreux travaux d'adaptation ou un fastidieux post-équipement.

Si vous êtes en train de planifier ou même déjà d'exécuter la réfection d'un bâtiment élevé, nous vous recommandons vivement de contacter le service Protection incendie de l'AIB, afin de tenir compte en temps voulu d'éventuelles mesures à prendre. Contact: M. Beutler, experte en protection-incendie, AIB, tél.: 031 925 15 44.

La brochure «Surveillance du feu dans les bâtiments élevés» parviendra en mai 2008 aux propriétaires de tels immeubles.

Surveillance du feu

La législation sur la construction considère comme des bâtiments élevés ou maisons-tour les immeubles dont le dernier étage se situe à plus de 22 mètres au-dessus du terrain voisin servant aux sapeurs-pompiers ou dont la hauteur de gouttière est supérieure à 25 mètres.

– A partir de quand et à quelle fréquence:

Dès le mois d'août 2008. Puis tous les 4 à 8 ans.

– Qui effectue les contrôles:

Les experts et les experts régionaux de l'AIB.

– Que contrôle-t-on:

Les contrôles portent sur le bon fonctionnement au niveau de la protection incendie de la construction, de la technique et des mesures de prévention et – le cas échéant – des installations techniques de l'immeuble.

– Comment se déroulent les contrôles:

Lors d'une visite sur place effectuée en commun, les défauts constatés en matière de protection incendie sont journalisés et le rapport correspondant est communiqué au propriétaire, de même que le catalogue des mesures à prendre.

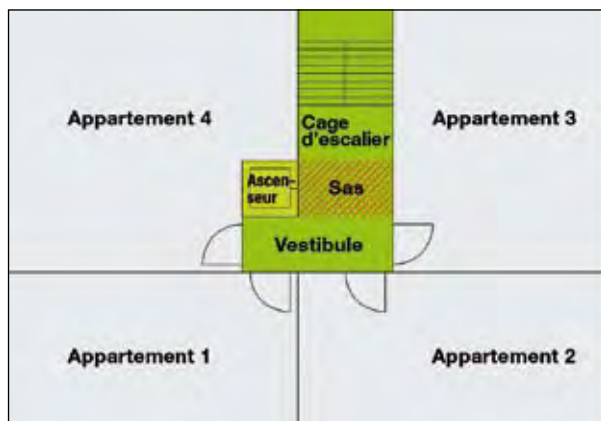
– Pourquoi:

La surveillance du feu aide à assurer la sécurité des personnes et même à l'augmenter à long terme et à réduire les dommages causés par des incendies aux valeurs matérielles.

– Suppression des défauts constatés:

Les défauts constatés doivent être supprimés dans les délais impartis. Ces délais sont établis en fonction de la gravité de la déficience.

Conséquences en cas de non-respect des délais: ne sont pas éliminées dans les délais impartis, l'AIB peut adapter les primes selon l'utilisation du bâtiment élevé, des mesures juridiques restant réservées.



Exemple d'une cage d'escalier avec sas. En cas d'incendie, la cage d'escalier reste préservée de la fumée et du feu.



En l'absence d'un sas, les flammes et la fumée ont dévasté la cage d'escalier et l'ont rendu impraticable.

Les plaisirs de la prévention: excursion scolaire chez les sapeurs-pompiers

D'abord, on se familiarise avec les expériences de la «boîte feu magique» à l'école; ensuite, on se rend au hangar des sapeurs-pompiers: environ 7000 enfants du canton de Berne ont ainsi pu inspecter sur place les grands camions des pompiers, ont pompé de l'eau, giclé et admiré le tout. Par exemple, la classe 2a d'Utzenstorf – dont bon nombre d'élèves viennent de décider de changer de profession future.

C'est beaucoup plus «cool» que d'apprendre les tables de multiplication: une vingtaine d'élèves de seconde année d'Utzenstorf ont rendu visite aux sapeurs-pompiers de leur village. Le feu est actuellement le thème d'enseignement n° 1. «Le contenu de la boîte feu magique de l'AIB est tellement riche que nous apprenons toujours quelque chose de nouveau, depuis des semaines», explique la maîtresse Julia Joss. «Les enfants ont maintenant des rapports totalement différents avec le feu – en partie, ils donnent même des conseils judicieux à leurs parents!» Et un vendredi de février, le moment est venu de s'intéresser aux activités des sapeurs-pompiers du lieu.

Regarder travailler les sapeurs-pompiers

Fascinés, les enfants écoutent les explications du sapeur-pompier quant à l'utilité des masques respiratoires ou avec quels produits on enlève l'huile de la chaussée. Curieux, ils inspectent les équipements dans les véhicules. Ils appren-

ent qu'éteindre le feu signifie aussi sauver des vies, protéger l'environnement ou éviter des dégâts des eaux. Qu'il y a différentes méthodes d'étouffer les flammes, selon le type d'incendie. Ils assistent à des démonstrations de ventilateurs puissants chassant la fumée – ou dressant les cheveux sur la tête! Puis les enfants se précipitent avec beaucoup d'enthousiasme sur les extincteurs et les lances d'incendie pour se rendre compte eux-mêmes comment ça marche.

La journée chez les pompiers assure la durabilité de la «boîte feu magique»

«Nous sommes ravis qu'une telle journée permette aux enfants de se rendre compte que les sapeurs-pompiers, c'est plus que de rutilantes voitures rouges qui circulent en faisant «pin-pon» avec un gyrophare bleu», explique Hans Ulrich Grossniklaus, AIB, responsable des sapeurs-pompiers du canton de Berne. «Ce que les enfants apprennent en classe avec la boîte feu magique est consolidé durablement lors



Le ventilateur chasse la fumée – mais assure ici beaucoup de plaisir.



Maintenant les enfants savent pourquoi l'extincteur doit être plombé.



Bien entendu que chaque enfant a droit à manier la lance.

de la visite chez les sapeurs-pompiers.» Hansueli von Arx, AIB, Tâches cantonales et responsable des jeunes sapeurs-pompiers, espère pour sa part que l'enthousiasme de ses collègues sera transmis aux garçons et aux filles et qu'ils entreront plus tard dans le corps de jeunes sapeurs-pompiers. «Chez les sapeurs-pompiers, c'est comme dans le sport, si on ne veut pas avoir de problème de relève, il faut susciter de bonne heure l'in-

térêt pour cette profession.» A Utzenstorf, cet objectif est apparemment atteint. La petite Patricia veut absolument entrer chez les sapeurs-pompiers quand elle sera grande.

Les jeunes sapeurs-pompiers dans le canton de Berne

Chaque année pendant les vacances d'été, l'AIB organise avec le concours de la Fédération bernoise des sapeurs-pompiers une formation de base d'une semaine permettant aux jeunes de 14 à 18 ans de se familiariser avec le métier de sapeurs-pompiers. Les jeunes sapeurs-pompiers apprennent comment aider des personnes et des animaux dans des situations d'urgence, comment protéger les bâtiments et l'environnement, comment manier des équipements techniques et comment maîtriser en équipe des situations critiques. Ensuite, il y a chaque année des cours de perfectionnement et des exercices d'un jour. En quatre ans, plus de 500 jeunes ont suivi cette formation. A 19 ans, les jeunes peuvent passer à l'organisation des sapeurs-pompiers locaux où ils ont le droit de participer au travail – même quand c'est sérieux.

Les intéressés trouveront de plus amples informations sous www.aib.ch. Nous leur envoyons aussi des brochures et des dépliant à distribuer lors de manifestations pour les jeunes. Le délai d'inscription pour la formation de base des jeunes sapeurs-pompiers 2009 a été fixé au 20 février 2009.

En cas de questions, adressez-vous à:
Hansueli von Arx, responsable jeunes sapeurs-pompiers
Berne, AIB, 031 925 15 10,
hvonarx@gvb.ch

4	7	1	5					
5			6					
8		3	9			1		
7	5	2						
						7	5	8
		5			1	4		3
					7			6
					3	2	1	9

Comment jouer au Sudoku

Complétez les espaces avec des chiffres allant de 1 à 9.

Aucun chiffre ne peut figurer plus d'une fois sur une ligne horizontale ou verticale et dans un carré de 3x3 cases.

Complétez la séquence avec les 9 chiffres des cases de couleur de la diagonale en commençant en bas à gauche et en remontant vers la droite.

		5					1	
--	--	---	--	--	--	--	---	--

Notez la séquence de 9 chiffres sur une carte postale et envoyez-la d'ici au 31.7.2008 (cachet de la poste faisant foi) à:

Assurance immobilière Berne

AIB-INFO 1/2008, Papiermühlestrasse 130, 3063 Ittigen

ou par courrier électronique à: concours@aib.ch

Objet: AIB-INFO 1/2008

Gagnez

1^{er} prix: des chèques Reka d'une valeur de CHF 500.- et un Swisscard LITE (couteau de poche Victorinox de format carte de crédit)

Du 2^e au 10^e prix: une couverture d'extinction et 3 Fire Alarm (valeur CHF 155.-)

Du 11^e au 20^e prix: une station météo radio «Sunny» (valeur env. CHF 48.-)

La solution de l'AIB-INFO n° 2/07: 874895917

Les gagnants du concours AIB-INFO 2/2007:

1^{er} prix:

Werner Bachmann, Burgdorf

2^e prix:

Käthi Guggisberg, Oberbalm

3^e prix:

Beat Rolli-Studer, Niederried

Du 4^e au 10^e prix:

Malgorzata Raeber, Bienne; Heidi Gyax, Roggwil; Karin Anderegg, Gwatt; Annarös Rauber, Gwatt; Rosmarie Brunner, Tramelan; Hugo Schneider, Huttwil; Walter Ruchti, Weissenburg.

Du 11^e au 20^e prix:

Verena Zimmerli-Wälti, Konolfingen; René Bieri, Romanshorn; Raymond Boss-Greppin, Courtelary; Alfred Stäheli, Schattenhalb; Erika Wyss, Langenthal; Martin Egger, Burgdorf; Fred Affolter, Fraubrunnen; Bernhard Brand, Rubigen; Barbara Bruggisser, Lüscherz; Denis Reber, Bienne.

Les gagnants du concours du bicentenaire de l'AIB

A l'occasion de son bicentenaire, l'AIB avait décidé de faire quelque chose d'exemplaire. Dans son prospectus du bicentenaire, elle avait donc lancé un concours adressé à ses 200 000 clients et aux 65 000 passagers du tram du bicentenaire. L'AIB a reçu 457 cartes de participation et 2708 e-mails. Le 7 février 2008, le

tirage au sort s'est déroulé par devant notaire. Voici quels étaient les prix: 2 bicyclettes électriques, chacune d'une valeur de CHF 4790.-; 20 chargeurs solaires, chacun d'une valeur de CHF 119.90, 200 stations météo radio, chacune d'une valeur de CHF 48.-. Toutes nos félicitations aux 222 gagnantes et gagnants!



Le notaire, M^e Peter Muntwyler, et la «fée Chance» Adriana Murgotti, lors du tirage au sort des 222 prix.

Un grand et chaleureux MERCI

Nous exprimons notre cordiale gratitude pour les nombreux messages et lettres en partie très originaux que nous ont fait parvenir nos clientes et clients pour nous remercier du cadeau du bicentenaire.

Plus de 60 000 assurés ont profité d'une des activités proposées. La plus appréciée a été – cela n'étonnera personne – la montée au Jungfrauoch! Nous sommes très heureux d'avoir pu vous offrir ainsi un

souvenir mémorable et durable.

Nous prenons congé ici de l'année du bicentenaire de l'AIB, dont les activités durables vont avoir un effet persistant à long terme.

Voici les réponses correctes aux trois questions posées:

Pourquoi les Bernoises et les Bernois peuvent-ils dormir plus tranquillement depuis 200 ans?

Réponse c) Parce que leurs maisons sont depuis ce moment-là assurées par l'AIB.

Pourquoi les enfants devraient jouer avec le feu à l'école?

Réponse a) Afin d'apprendre à se comporter correctement avec le feu.

Pourquoi l'AIB encourage-t-elle le premier forum climatique national?

Réponse b) Afin de se préparer aux risques climatiques.

Les gagnants

Ont gagné chacun une bicyclette électrique d'une valeur de CHF 4790.-:

Eduard Meier, Mägenwil; Raymond Duss, Zimmerwald

Ont gagné chacun un chargeur solaire «SEPP» d'une valeur de CHF 119.90:

Susanne Berger, Berne; Hans Beyeler, Wichtrach; Florian

Châtelain, Tramelan; Jean-Michel Duc, Schüpfen; Monika Flückiger, Rafz; Peter Gafner, Steffisburg; Myriam Gnägi, Bienne; Soraya Hamida, Berne; Urs Helfer, Münchenbuchsee; Claudia Herzog, Studen; Kurt Huber, Innerberg; Adelheid Kopp, Rombach; Peter Leuenberger, Münchenbuchsee; Walter Reber, Berne; Hanspeter Rued, Leuzigen; Annemarie Schneider, Walterswil; Flavia Travaglini, Pieterlen; Daniel

Utz, Grosshöchstetten; Martin Wiedmer, Fankhaus; Rebecca Zwahlen, Berne

Deux cents autres personnes ont gagné une station météo radio «Sunny» avec émetteur extérieur d'une valeur respective de CHF 48.-.

(Le service d'avertissement des intempéries par SMS Alarme-Météo étant entre-temps proposé gratuitement, les gagnants ont reçu des stations météo.)

Impressum

Texte et mise en pages: Assurance immobilière Berne
Hofer SA Communication BSW

Editrice: Assurance immobilière Berne
Service Communication
Papiermühlestrasse 130, 3063 Ittigen
Téléphone 031 925 11 11
Téléfax 031 925 12 22
info@gvb.ch, www.aib.ch
© AIB

Impression: Merkur Zeitungsdruck AG, Langenthal

 **Assurance
Immobilière Berne**